

Professions : photographes

1 Préambule

Le Musée suisse de l'appareil photographique entretient d'étroites relations avec l'ensemble des milieux photographiques, qu'ils soient professionnels ou amateurs, et accueille régulièrement dans ses murs ces diverses sociétés pour leurs assemblées ou réunions.

L'un des rôles fondamentaux du Musée est de conserver la mémoire des usages et des métiers de la photographie pour mettre ces connaissances à la disposition de la collectivité.

Interpellés par le débat actuel sur la formation professionnelle, nous nous proposons par ces quelques lignes de faire le bilan de ce qui semble rapprocher les points de vue, puis d'apporter quelques informations ou corrections sur l'histoire des métiers, pour ensuite nous interroger sur l'identité et les motivations des apprentis et étudiants en regard des formations et enfin tenter de projeter notre regard sur l'avenir ou tout au moins sur un futur « immédiat ».

2 Ce qui semble rapprocher les points de vue

Le premier élément à relever est la volonté de tous les acteurs de ce débat d'apporter une solution viable pour la formation des photographes. Chacun souhaite contribuer au succès futur de la corporation. Le désir d'offrir une formation crédible et sérieuse aux futurs photographes professionnels est également affirmé par l'ensemble des protagonistes. Tous disent la nécessité de renforcer la qualité et la pertinence de la formation pour un métier soumis, comme d'autres, aux mutations économiques et technologiques de ce nouveau millénaire. Il en découle que chacun, selon son point de vue et en fonction de sa situation et de son environnement socio-économique, imagine une formule qui lui semble la bonne.

L'absence de vision globale et synthétique sur la diversité des métiers de la photographie constitue certainement la cause principale des tensions actuelles car la voie proposée aura une incidence stratégique directe sur le devenir de l'ensemble des secteurs d'activités. Or le clivage que cette situation génère entre les associations régionales représente un sérieux handicap pour l'ensemble des métiers de la photographie dont les conséquences seront préjudiciables à tous.

L'espoir de notre institution est donc de voir l'esprit consensuel helvétique retrouver sa place dans ce débat pour donner naissance à un projet fédérateur, non pas simplement viable mais bel et bien enthousiasmant.

3 Les métiers de la photographie

Photographe, photo designer, reporter, photographe scientifique, artiste, marchand photographe... Nul doute que, pour l'observateur, la multiplication des appellations ne simplifie pas l'approche de ces métiers. A cela s'ajoute que presque chacun d'entre nous dispose d'un appareil photographique et la tentation est grande de croire que la photographie se résume aux performances de cet objet. Ce sentiment est renforcé par quelques expositions ou publications récentes qui simplifient exagérément le débat en affirmant que nous serions tous photographes ...de talent.

3.1 Photographe / laborant / retoucheur / vendeur

Le premier métier de photographe est une activité d'artisan et de commerçant. Durant la première moitié du XXème siècle, le gros du marché est tenu par des entreprises qui regroupent toutes les prestations, de la vente des fournitures et appareils, au portrait et aux diverses demandes de photographies, que ce soit pour la publicité (naissante) ou l'industrie en passant par les divers travaux de laboratoire, voire de l'édition de cartes postales. Ces entreprises livrent également des fournitures aux services photographiques intégrés aux entreprises et aux administrations. Certaines fonctionnent comme importateurs et grossistes. Le patron est à la fois marchand et photographe, il emploie des **laborants**, des **retoucheurs**, des **vendeurs**, au moins un **photographe** assistant ainsi que du personnel administratif et des petites mains. Ce type d'entreprise forme des apprentis dans ces quatre métiers.

3.2 Photographe de presse (peu concerné par le CFC de photographe)

Dès l'origine de la presse illustrée, les photographes amateurs ont joué un rôle considérable pour bien souvent devenir des reporters photographes professionnels. Cette réalité est toujours vivace dans ce secteur où l'on rencontre beaucoup d'autodidactes devenus d'excellents professionnels.

3.3 Spécialisation des marchands photographes (non concernés par le CFC de photographe)

Au lendemain de la deuxième Guerre mondiale, de profonds changements vont s'opérer dans les centres urbains et les villes frontalières. En effet, contrairement au reste de l'Europe, la Suisse importe des biens et des équipements de partout alors que la plupart des pays imposent de stricts contrôles de leurs changes et de leurs importations afin de préserver leur monnaie. De plus, la taxe sur les produits de luxe est moins forte en Suisse et sera supprimée plus tôt que dans bien d'autres pays.

Dans cette situation s'est développé un marché considérable qui fera la fortune des commerçants placés dans les villes frontalières et les centres urbains. Inutile de dire que ces entreprises ont complètement abandonné la prise de vues et sous-traité le laboratoire en profitant des débuts de l'industrialisation de ce secteur. Le marchand a remplacé le photographe.

Le métier traditionnel de **marchand photographe** a persisté là où son marché n'a que peu ou pas changé, soit dans les centres régionaux où les activités de prises de vues traditionnelles (mariages, communions, etc...) se sont enrichies du développement des travaux de prises de vues pour les PME locales. Cette profession dispose de son propre CFC **d'employé spécialisé en photographie**.

3.4 Photographe industriel et publicitaire (profession régie par le CFC de photographe)

L'essor de la photographie publicitaire au lendemain de la deuxième Guerre mondiale est considérable. L'influence de Gertrude Fehr de l'Ecole de photographie de Vevey et de Hans Finsler à Zurich est très importante tout comme celle du « graphisme suisse » dont quelques représentants adoptent le métier de photographe publicitaire afin de réaliser eux-mêmes les prises de vues qui répondent à leurs attentes, notamment celles destinées à une technique aujourd'hui oubliée, la « carte à gratter ». Ce procédé de gravure à partir de tirages photographiques noir-blanc, placés sur des planches de carton baryté de forte épaisseur pour servir de guide à la gravure produisait des images au trait dont le rendu imprimé était beaucoup plus éclatant que l'aspect grisâtre de l'impression photographique tramée de la typographie.

L'industrie et la publicité demandent aux photographes de produire d'une part des images « non créatives » fonctionnant comme de simples éléments graphiques au même titre que la typographie, et d'autre part, des photographies où la rigueur de la composition, de la relation du sujet avec le fonds et l'ombre s'inspire des principes de l'abstraction issus des mouvements esthétiques des années 30.

Le **photographe publicitaire** devient un virtuose de l'éclairage, du rendu des matières. Les ateliers emploient souvent plusieurs photographes ainsi que des laborants et leurs surfaces permettent l'installation simultanée de plusieurs plateaux de prises de vues. La demande est soutenue, les prix guère discutés. Ces ateliers offrent d'excellentes places d'apprentissage. Le métier de photographe publicitaire est toujours plus pointu, les techniques de plus en plus raffinées afin de satisfaire une clientèle exigeante dont l'industrie horlogère est un bon exemple.

Ces apprentis trouvent des débouchés, soit comme indépendants ou en tant qu'employés dans les grandes industries ou les services publics. Ils travaillent dans divers domaines, comme **photographes industriels** ou en tant que **photographes scientifiques**, ou encore auprès de la Télévision pour qui le CFC de photographe a été un préalable indispensable pour suivre la formation interne de **cameraman** ou **d'opérateur image**.

Les difficultés économiques qui débutent avec le choc pétrolier des années 70, vont progressivement pousser bon nombre de photographes à travailler seuls en diminuant la surface des studios. Cette situation va rendre plus difficile l'accueil d'apprentis ou de stagiaires des écoles professionnelles. Contrairement à une idée fort répandue:

La raréfaction des places de formation a débuté bien avant la photographie numérique.

Aujourd'hui, la photographie publicitaire constitue le marché de loin le plus important de la branche. La lecture de revues et de catalogues donne un excellent reflet de l'activité la plus courante des photographes publicitaires. La réalisation des photographies d'un catalogue d'une chaîne de grande distribution ou d'un fabricant de produits laisse peu de place à la création mais demande le talent d'un excellent technicien capable de réaliser le travail commandé. La fonction de ce photographe peut être comparée à celle d'un instrumentiste ou d'un soliste pour la musique. Un rôle distinct de celui d'un compositeur, mais tout aussi fondamental.

A noter que le système de représentation de la profession par une unique association de photographes exerçant une activité libérale ne permet pas à l'ensemble de la corporation de s'exprimer car il n'accorde aucun droit de parole aux photographes salariés.

3.5 Photographe « créateur » ou photo designer

De tout temps, des photographes ont réalisé des travaux de création personnels. Certains ont tenté ou se sont fait connaître, d'autres ont vu leurs travaux devenir œuvres artistiques « malgré eux ».

Des les années 80, la photographie connaît un engouement de plus en plus important. Les **créateurs contemporains** s'emparent du médium qui va occuper une place toujours plus grande sur le marché de l'art. La **photographie de mode** et le bouillonnement esthétique qui l'entoure attire également des créateurs issus d'écoles d'arts.

Ceux-ci s'emparent uniquement des connaissances techniques nécessaires à leurs propres activités et utilisent les ressources de photographes au bénéfice d'une formation technique pour l'exécution des images qu'ils ne peuvent produire eux-mêmes et en dirigent la conception.

La renommée d'**artistes photographes** devient importante et le prestige lié à ce phénomène n'échappe pas aux publicistes, eux-mêmes à la quête de créativité pour des campagnes toujours plus audacieuses. Un nouveau marché se dessine pour les photographes les plus créatifs. Cependant ce type d'activité à haute rentabilité ne représente qu'une part du marché de la photographie où des photographes dotés d'une solide formation technique en côtoient d'autres qui affichent un souverain mépris pour cette même technique.

Cependant, comme dans tout domaine créatif, peu d'artistes vivent vraiment de leur art et la plupart des photographes, même les plus talentueux, ne peuvent se passer de travaux de commande où ils mettent leur savoir et leur technique au service de publicistes ou d'agences pour réaliser des concepts conçus par d'autres ce qui correspond à la logique artisanale de la formation de niveau CFC actuelle.

3.6 Photo-designer, Art-director, Directeur artistique, Rédacteur photo

Issu de l'anglais, le terme de designer désigne le concepteur d'un produit qui harmonise l'esthétique et la fonctionnalité d'un objet.

Avec la coordination internationale des filières d'études, ce terme est devenu le label de la formation HES de design, associés à un préfixe ou un suffixe déterminant le champ d'action. On peut donc lire dans **photo-designer** la désignation du rôle classique de **directeur artistique** ou encore du **rédacteur photo**, mais cela ne désigne pas la qualité d'un photographe de niveau supérieur au même titre qu'un label de certification comme par exemple FMH ou SIA.

D'un point de vue sémantique, il nous paraît plus qu'hypothétique d'espérer voir la langue courante designer un jour des **photographes** comme Robert Franck ou Henri Cartier-Bresson comme des « **photo-designer** », tout comme nous peinons à croire que nous visiterons des expositions de « **design photographique** ».

D'un point de vue marketing, cette terminologie pourrait constituer une erreur stratégique. En effet, seule l'excellence du photographe et de ses travaux le distingue de ses confrères. Par comparaison, aucun grand chef actif dans la gastronomie ne renonce au terme de cuisinier pour se distinguer des artisans du plat du jour.

4 Identité et motivations des candidats et formations

Avec l'évolution des métiers de la photographie, il est toujours plus difficile, voire impossible, de résumer la formation à un seul aspect et les jeunes qui y portent intérêt savent fort bien ce qu'ils souhaitent.

Ils veulent l'obtenir avec détermination, inutile donc de vouloir leur imposer un parcours qu'ils rejettent.

En tant qu'observateurs des expériences faites à l'Ecole de Vevey, nous avons constaté que nous nous trouvons en face d'une diversité de demandes de formations et de projets de vies professionnelles et/ou artistiques, donc face à des « populations scolaires distinctes ».

Au cours des années 2000, la formation supérieure de l'Ecole de photographie de Vevey était fortement orientée vers la création contemporaine. Certains élèves étaient rapidement reconnus sur la scène internationale, prix et distinctions récompensaient des étudiants en fin de formation. Ce cursus imposait un passage par le CFC, mais était également ouvert à des élèves de niveau bac ayant une expérience dans la branche... La réaction fut des plus simples! Fort peu intéressés par le métier de photographe publicitaire, les étudiants en quête de formation artistique quittaient cette voie pour entrer directement dans la formation désirée.

A l'inverse, la photographie technique et publicitaire génère également de nombreuses vocations. Tous les élèves et apprentis, futurs titulaires d'un CFC de photographe, ne souhaitent pas suivre une formation supérieure ou une école d'art. Leur entrée dans la vie active n'est pas toujours facile, mais nous suivons les activités de plusieurs d'entre eux qui font leur chemin. Beaucoup plus immergés dans les nouveaux usages nés des technologies numériques, ils se révèlent bien plus prospectifs et innovateurs que leurs pairs. A l'heure où les structures des métiers de l'image sont en plein bouleversement, il serait intellectuellement malhonnête de nier le formidable potentiel d'innovation de ceux qui, bien avant leur entrée en formation, sont déjà des acteurs très impliqués dans ces nouveaux usages.

5 Ecoles professionnelles

5.1 Rôle des écoles professionnelles

La loi fédérale définit la formation de niveau CFC tant en entreprise qu'en école des métiers. Ce texte a la sagesse de prévoir une formule où la complémentarité permet de mieux faire face aux crises et difficultés sectorielles. Rappelons le rôle de conservatoire des métiers joué par les écoles horlogères qui permet aujourd'hui à la montre mécanique et à l'industrie horlogère de connaître un succès considérable.

L'accès à l'outil revêt aujourd'hui plus d'importance que par le passé. Pour apprendre, il faut faire, faire encore, faire le plus possible, tel le musicien effectuant ses gammes. Or les nouveaux équipements numériques sont chers, et doivent être amortis rapidement. Ils sont donc utilisés pour la production et la formation continue des photographes, donc moins disponibles pour les apprentis que ne l'étaient les anciens équipements argentiques. Les écoles professionnelles échappent à ces contraintes et offrent un accès plus aisé aux instruments, tant pour leurs élèves que pour les apprentis en système dual.

Les écoles professionnelles ont un rôle de source de savoir alimentant la corporation au delà du seul rang des élèves. Elles servent de voie d'accès aux nouvelles technologies et font bénéficier des compétences de leurs intervenants au travers de conférences publiques comme c'est le cas à Vevey en collaboration avec l'Association des photographes professionnels (PPS).

Il y a quelques années, la formation en photographie a connu une crise importante en Suisse romande, avec une année où aucune place d'apprentissage en entreprise n'a été proposée. L'Ecole de Vevey a joué un rôle « anticyclique » en assurant la continuité de la formation. De leur côté, les photographes professionnels romands ont travaillé avec énergie pour redresser la situation. Grâce à cet engagement, la crise du CFC a été surmontée et le nombre actuel de places d'apprentissage est satisfaisant. On peut dès lors comprendre les réticences des photographes romands qui, s'étant sortis de la crise, ne sont pas prêts à mettre en péril le travail accompli au travers d'une opération aussi radicale que la suppression du CFC.

Il semble que la Suisse allemande n'ait pas connu une telle situation, ce qui expliquerait le fait que l'application du projet élaboré dans cette région puisse replonger la formation en Suisse romande dans la crise.

5.2 Filières

Aujourd'hui, la formation offerte en Suisse romande est bien adaptée tant à la diversité des métiers qu'aux attentes des étudiants. La formation technique de base est offerte par le CFC tant en école professionnelle qu'en système dual. La formation supérieure remplit les objectifs que se fixe le nouveau projet de brevet fédéral et correspond non seulement à une certification de niveau supérieur, mais surtout à un contenu de formation réellement supérieur. Enfin, les étudiants qui souhaitent poursuivre une formation de designer, qu'ils soient photographe ou non, suivent les formations des écoles d'art.

Au-delà des atouts propres au CFC reconnus internationalement, ce système est très proche de ce qui existe dans d'autres pays industrialisés, soit : un niveau artisanal de base (CAP/ BTS / BAC PRO), un niveau de formation supérieure (BAC +2 à BAC +5) et des écoles d'art (BAC +3 / BAC +5 / Master).

6 Projet de brevet fédéral

L'idée de revaloriser le métier de photographe au travers d'une certification supérieure est séduisante et n'est pas contestée. Cependant une certification supérieure doit correspondre à un contenu de formation qui soit réellement supérieur. On ne peut simplement prendre le contenu de la formation de niveau CFC pour lui offrir un label plus prestigieux sans dévaloriser tout le processus. Or Le programme publié par les initiateurs de ce projet est à ce titre décevant et des plus réducteurs; le premier module parle de connaissance des appareils, puis les suivants de bases théoriques, de bases de la gestion d'entreprises ...

On peut comprendre le désir d'économie de coût que représente la suppression d'un CFC. Cependant cette économie s'annule d'elle même si le projet impose aux candidats d'avoir effectué un CFC dans une autre profession, ce qui génère un coût de formation inutile. Par contre les frais de formation en photographie incomberont complètement à l'étudiant qui aura de plus été contraint de sacrifier 3 ans pour apprendre une profession qu'il n'exercera pas ! permettez-nous de parler de gaspillage ...

Quels que soient les avis ou les opinions, les avantages ou les inconvénients de la formule, ce projet provoque une fracture irrémédiable au sein de la corporation dont les conséquences ne sont pas du tout mesurées. Il semble que le bon sens devrait rappeler les protagonistes à la raison et donc à la discussion et à l'ECOUTE car la formation reste un domaine où les solutions sont multiples et nombreuses, et vouloir en imposer exclusivement une, au prix de la rupture, semble déraisonnable.

La structure fédérale de nos organisations professionnelles est l'un des liens les plus importants entre les différentes régions linguistiques de notre pays. A ce titre, voir l'administration fédérale renoncer à son rôle de médiateur en acceptant la mise en œuvre d'un projet provoquant un clivage aussi important nous paraît plus que regrettable.

7 Pour une authentique formation supérieure

Le besoin d'une formation supérieure est une évidence pour tous. La formule de brevet pourrait constituer une excellente solution, pour peu que ce brevet couronne une authentique formation supérieure dont la certification et le contenu de l'examen obéiraient à des critères communs avec ceux de la formation supérieure de Suisse romande.

Cependant, cette formule ne pourra fonctionner qu'avec le maintien du CFC actuel et des structures de cours professionnels qui lui sont liées car, même si la formule de brevet était accessible par d'autres CFC, il n'en demeure pas moins qu'il sera difficile de suivre une telle formation sans connaissances de base.

Le premier avantage, et non des moindres, serait de ne pas nier le droit de la Suisse romande, garanti par la loi fédérale, de disposer d'écoles professionnelles sans pour autant obliger les autres régions à en ouvrir si elles ne le souhaitent pas.

Le deuxième avantage serait d'assurer une équivalence de certification non seulement entre cantons suisses, mais également au niveau international (de type BAC +2 ou BAC +3) ce qui ouvrirait les portes des écoles d'art européennes à l'ensemble des photographes suisses de formation supérieure et faciliterait leur accès au marché du travail sur l'ensemble du continent.

Au delà de l'enseignement de la photographie et de ses techniques, cette formation devrait idéalement proposer des cours de gestion administrative pour profession libérale, des cours d'histoire du médium, de théorie photographique non seulement technique, mais également esthétique et critique, ainsi qu'une formation en marketing, à la communication visuelle et à la publicité.

Ouvrir les horizons pour les étudiants afin qu'ils puissent affronter les mutations de ce début de 3^{ème} millénaire devrait faire partie intégrante des objectifs de cette formation : le numérique décloisonne les genres entre image fixe et animée, l'interface entre vidéo et photographie s'amenuise considérablement et la corporation la plus habile gagnera des parts de marché la branche photographique est-elle prête à relever ce défi ?

Le numérique transforme les règles de diffusion des images et les principes de rétribution qui leur sont liés. De nouveaux usages voient le jour, des mandats traditionnels disparaissent, d'autres opportunités se présentent... Comment les futurs photographes se positionneront-ils ?

On dit la photographie en crise, on craint sa disparition, pourtant nous n'avons jamais autant communiqué par l'image, la gestion de ces flux est toujours plus complexe, la sauvegarde et la conservation de notre mémoire visuelle est mise en cause, que de travail pour de futurs photographes... opérateurs images ? laborants numériques ? avec quel CFC ?

Jamais les investissements pour acheter de la photographie n'ont été aussi importants, certains parlent de l'image comme matière de spéculation en la définissant comme « le pétrole du 3^{ème} millénaire » ... comment les photographes protégeront-ils leurs droits ?

8 Vers un consensus

Le projet de création d'un brevet fédéral de photographe pourrait rapidement réunir l'ensemble des professionnels autour d'un consensus pour peu qu'il ne nie plus la diversité des activités de la profession et utilise des terminologies cohérentes. Dans cet esprit, nous nous permettons de suggérer la solution suivante :

- Maintien du CFC actuel
- Création d'un brevet fédéral dont le niveau de formation et la certification correspondent à ceux de la formation supérieure en Suisse romande (ES)

L'intérêt de cette formule est de ne pas mettre en péril la formation de base correspondant à la manière dont la majorité des photographes exercent leur métier en Suisse, et qui de plus serait fort utile en cas d'échec du système de brevet.

Par ces quelques réflexions, nous espérons convaincre les protagonistes de ce débat de la nécessité absolue pour la corporation de retrouver à la fois le sens du consensus et la sérénité nécessaire à l'élaboration d'un authentique projet de formation fédérateur apte à relever les défis de ce début de 21^{ème} siècle.

Jean-Marc Yersin

Pascale et Jean-Marc Bonnard Yersin - Directeurs conservateurs
Musée suisse de l'appareil photographique - Ville de Vevey
Grande-Place 99, CH-1800 Vevey
Tel: ++41 (0)21 925.21.40 - Mobile 079 231.77.92 - Fax: ++41 (0)21 921.64.58
<mailto:cameramuseum@vevey.ch> - <http://www.cameramuseum.ch>